

STAFF UNION BULLETIN
BULLETIN DU SYNDICAT
BOLETIN DEL SINDICATO



24 novembre 2005

IRIS – Nouvelles du mois (octobre-novembre 2005)

Après le « contre-forum syndical » du 4 octobre, deux sessions du forum officiel des utilisateurs d'IRIS, une rencontre de représentants du Syndicat avec la direction du programme, ainsi qu'une autre avec Mme O'Donovan et Mme Strachan et en dernier lieu l'assemblée générale du Syndicat du 27 octobre, vous trouverez ci-dessous l'état des lieux des différents points qui ont été abordés.

Information

La seconde lettre d'information électronique d'IRIS – publiée après les initiatives syndicales et une session du Forum où les bouches n'ont pas hésité à s'ouvrir – reconnaît les difficultés importantes suscitées par la mise en œuvre du programme. Un petit pas vers l'humilité, un grand pas vers le réalisme ?

Postes de travail

IRIS n'est donc plus un projet, il s'agit maintenant d'un programme de l'Organisation. L'équipe de gestion du programme pour l'essentiel est basée à ITCOM. Les représentantes de l'Administration ont présenté au Syndicat un état des lieux de la situation en matière de ressources humaines. Une dizaine de postes sont supprimés par l'introduction d'IRIS et les postes créés ne correspondront pas aux anciens. Des solutions ont été envisagées pour la plupart des collègues concernés, y compris des propositions de formation. Pour les cas restant en suspens, une attention particulière sera portée pour leur trouver une autre affectation soit au BIT soit dans une autre organisation du système des Nations Unies. Il est rappelé qu'en matière de restructuration, les managers peuvent toujours se référer et s'appuyer aux '[directives](#)' qui ont été adoptés par la Commission de négociation paritaire.

Formation

Le Syndicat a demandé une réunion du Conseil paritaire de la formation – qui aura lieu d'ici à la fin du mois de novembre. IRIS est une priorité – en tant que « formation préalable » indispensable pour accéder à certaines fonctions - sans être la seule. Une Organisation comme la nôtre ne pourrait consacrer l'essentiel de ses ressources en matière de formation dans le seul but

de diffuser un programme d'utilisation interne. La question des moyens devant être réservés au sein des crédits de formation à la « qualification IRIS » sera donc traitée par le Conseil paritaire.

Technique

Le dernier forum des utilisateurs a démontré qu'après 6 mois d'existence, le programme ne fonctionnait pas pour des aspects vitaux de notre Organisation, notamment pour des pans entiers du travail de HRD. La question de la gestion des ressources humaines sera d'ailleurs au centre des débats de la prochaine session du forum.

Impact sur l'état de santé

Lors de l'Assemblée générale du Syndicat, des membres se sont fait l'écho de problèmes de stress, surmenage, agressivité et syndromes divers occasionnés par l'introduction et surtout les dysfonctionnements d'IRIS. Une réunion entre le médecin du travail, le DRH et le Syndicat, est prévue pour discuter de cette question. Le Syndicat saisira le Comité consultatif sur la sécurité et l'hygiène afin d'assurer le suivi du problème.

Plus que jamais votre avis est important, votre expérience nous intéresse – n'hésitez pas à contacter le Syndicat en cas de questions ou problèmes en lien avec l'introduction d'IRIS.

Contact: Omar Mesli, co-ordinateur au sein du Comité du Syndicat.